

Avis d'obsèques / Annonces classées

28

MAINI
POMPES FUNÈRES

*Un service familial
dans le respect des traditions*

MARBRERIE - POMPES FUNÈRES

- Travaux dans tous les cimetières
- Caveaux - Monuments
- Fleurs naturelles et artificielles
- Funérarium
- Contrats obsèques
- Organisation complète d'obsèques

SARL G. MAINI
31, av. Kennedy (face hôpital)
28100 Dreux
Tél. 02 37 46 86 26

SARL DUROCASSES
59, rue de Billy (face cimetière)
28100 Dreux
Tél. 02 37 46 02 02

SAS Crématorium de Vernouillet
Rue de la Briqueterie
28500 Vernouillet
Tél. 02 37 42 98 14

24h/24
7j/7

AVIS D'OBSÈQUES

Retrouvez nos avis sur
lechorepubicain.fr
et
dansnoscoeurs.fr

Pour nous contacter
obsèques@centrefrance.com

NOGENT-LE-ROTROU

Dominique BOUCLÉ, son époux ;
Michel,
David et Ingrid,
Audrey et Yannick,
ses enfants ;
Toute sa famille et ses amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Valérie BOUCLÉ
née PLU

survenu le 10 octobre 2025, à l'âge de 57 ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le
vendredi 10 octobre 2025, à 14 h 30, en
l'église Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

14 rue de Charroyeau
28400 Nogent-le-Rotrou
PF du Perche, Arcisses (02.37.53.03.83).

1003708

JALLANS

Mme Dolorès VASSEUR, son épouse ;
Patricia, Sylvie, Martine (†), ses filles ;
Eric BOIRON, son gendre ;
Jérémy, Guillaume, Etienne, Pauline,
Léo, Lucie, ses petits-enfants ;
Ses arrière-petits-enfants ;
Chantal VASSEUR, sa sœur
vous font part du décès de

Monsieur André VASSEUR

survenu le 6 octobre 2025, dans sa 91^e année.
Ses obsèques seront célébrées civilement le
vendredi 10 octobre 2025, à 14 h 30, au fu-
nérarium des Etablissements Broka à Château-
dun, où l'on se réunira.

La famille remercie par avance toutes les
personnes qui s'associeront à sa peine.
Ets Broka, Châteaudun (02.37.45.46.95).

1003991

CENTRE FRANCE PUB

Pour transmettre
vos avis d'obsèques
et de remerciements

04 73 17 31 41 • **obsèques@centrefrance.com**

Les obsèques célébrées ce jour *
- Eure-et-Loir -
Condoléances sur **www.dansnoscoeurs.fr**

Mainvilliers

11 h 15 : Jean-Max CHINI, au
crématorium.
14 h 30 : Désiré LE TENNIER, en l'église
Saint-Hilaire.

Nogent-le-Rotrou

15 h 00 : Régis SAVIGNY, en l'église
Notre-Dame.

(* Les obsèques célébrées ce jour, ayant fait l'objet
d'un avis dans le journal.

1004022

SAINT-DENIS-LES-PONTS

Sylviane et René LEFÈVRE,
M. et Mme Philippe BILDÉ,
Les familles BILDÉ, CHAILLOU,
Ses neveux et nièces
vous font part du décès de

**Madame
Marguerite BILDÉ-BOQUET**

survenue à l'âge de 93 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le
vendredi 10 octobre 2025, à 10 heures, à la
salle de cérémonie des Pompes Funèbres
Général de Châteaudun, suivie de l'inhuma-
tion.

PFG, Châteaudun (02.37.45.20.70).

1003898



Pour un
AVIS D'OBSÈQUES
qui lui ressemble,
dites-le avec des mots,
mais aussi **AVEC DES SYMBOLES**



Vous pouvez aussi agrémenter
votre avis avec
UN CADRE NOIR ÉBÈNE
ou UNE PHOTO

04 73 17 31 41
obsèques@centrefrance.com

ANNONCES LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur
www.centrefrancepub.fr

04.73.17.31.27

legales@centrefrance.com

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité
à la publication des annonces judiciaires et légales
sur l'ensemble du département de l'Eure-et-Loir
au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre
2021 relatif à la tarification et aux modalités
de publication de ces annonces.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNAUTÉ COMMUNES DES PORTES EURELIENNES
D'ÎLE-DE-FRANCE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU
d'Auneau

Par délibération en date du 27 mars 2025, la Communauté de communes
a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU
d'Auneau.
Par arrêté du 6 octobre 2025, le Président de la Communauté de communes
des Portes Eureliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une
enquête publique relative à ce projet.
A cet effet, Monsieur le Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans,
a désigné Monsieur Frédéric BILÉD en qualité de commissaire en-
quêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 22 octobre 2025 à 9h00 au
mercredi 5 novembre 2025 à 17h30, soit une durée de 15 jours.
Un dossier sera déposé à la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien,
consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels
d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie d'Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien les :

- Lundi 27 octobre de 13h30 à 17h30

- Mercredi 5 novembre de 13h30 à 17h30

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commu-
nauté de communes (www.portes-eureliennesidf.fr) et celui de la com-
mune d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (www.ville-ab25.fr). Un poste
informatique sera mis à la disposition du public afin de consulter le dossier
ou service urbanisme de la mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, aux
jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations concernant la mise en compatibilité du PLU d'Auneau
pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles
peuvent également être adressées par écrit, soit par courrier à l'adresse
suivante : plu.auneau@porteseureliennesidf.fr, soit par courrier en mairie
à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie d'Auneau-
Bleury-Saint-Symphorien, Avenue Gambetta - BP 90050 28702 AUNEAU-
BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Cedex.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique
de l'enquête publique en cours et seront communiqués au commissaire-
enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la
disposition du public en mairie et à la communauté de communes, aux
jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

28044

Commune de Theuville (28360)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur l'abrogation de la carte communale de Pèry et la
révision du plan local d'urbanisme de Theuville arrêté par le
conseil municipal

Par arrêté n°2025-11 en date du 11 septembre 2025, Madame le Maire de
Theuville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'abrogation de
la carte communale de Pèry et la révision du plan local d'urbanisme de
Theuville arrêté par le conseil municipal le 3 avril 2025.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre GERARD, a été désigné en qualité de
commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.

L'enquête se déroulera à la mairie de Theuville du 01/10/2025 au
31/10/2025 pour une durée de 31 jours consécutifs, aux jours et heures
habituelles d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier
et : (voir les pages ci-dessous)

- soit les consigner sur le registre d'enquête coté et paraphé par le com-
missaire enquêteur et déposé à la mairie,
- soit les adresser par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire
enquêteur ou siège de l'enquête, à la mairie,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
revision-plu-theuville@mail.registre-numerique.fr
- soit les consigner sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse
suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-theuville>

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- Le samedi 11 octobre 2025 de 10h00 à 12h00

- Le jeudi 16 octobre 2025 de 10h00 à 12h00

- Le mardi 28 octobre 2025 de 10h00 à 12h00

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois
à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public sur le
site internet et à la mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture
pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Fait à Theuville, le 11 septembre 2025

Le Maire, Emile Guillemin

28128

Mairie de Vernouillet (28509)

AVIS

Par arrêté n°2024-047 du 28/11/2024, le maire de Vernouillet a ordonné
l'engagement d'une procédure de modification n°6 du plan local d'ur-
banisme. Le projet porte sur les points suivants :
Ouverture à l'urbanisation de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de
la Croix Gibreau et la création d'une Orientation d'Aménagement et de
Programme d'évolution du volet réglementaire (écrit et graphique) des
zones urbaines (U), dans le but de tenir compte de l'évolution des
formes urbaines, nouveaux types de clôtures, et encadrer la densification
urbaine. Ajustements mineurs entrant dans le champ d'application d'une
modification du PLU.

Dans le cadre de la concertation, une permanence publique aura lieu le
mardi 21 octobre 2025, à l'Agora, salle des fêtes, Esplanade du 8 mai
1945 - Place Maurice Legendre - 28500 Vernouillet de 17h à 19h00.

28169

COMMUNE DE SAULNIERES (Eure-et-Loir)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis de mise à l'enquête publique du Projet de révision du Plan
Local d'Urbanisme

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de SAU-
NIERES du 25 septembre 2025, le projet de révision du Plan Local d'Urba-
nisme de la commune de SAULNIERES sera soumis à l'enquête publique
durant 38 jours consécutifs du jeudi 23 octobre 2025 au samedi 29
novembre 2025 inclus. Monsieur Cognal assumera les fonctions de Com-
missaire Enquêteur, par décision n° E25000157/45 en date du 16 septembre
2025 du Président délégué du tribunal Administratif d'Orléans, Mon-
sieur Denis Lacasseigne.

Pendant le délai suivant :

- un dossier sera déposé à la mairie de SAULNIERES - Place de la Résistance
28500 SAULNIERES aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie
afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuelle-
ment ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à
Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de SAULNIERES - lequel les
annexera au registre.

Le dossier sera aussi consultable sur le site internet :

<http://www.saulnieres28.fr>

- une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie
de SAULNIERES le jeudi 23 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 ; le lundi 27
novembre de 17h00 à 19h30 ; et le samedi 29 novembre 2025 de 10h00
à 12h00 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le
public.

Le Maire,
Christian ALBERT

28551

Centre MarchésPublics.fr

Une solution de Centre France Pub

LA RÉFÉRENCE LOCALE
des appels d'offres !

04 73 17 31 27
legales@centrefrance.com

Une solution de Centre France Pub

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

SA à Conseil d'administration au capital de 760.000 €

Présidente-Directrice générale,
Directrice de la publication : Mme Véronique ROCHETTE-GAGNEPIN
Rédacteur en chef : M. Sébastien BESSE

Principal actionnaire :
S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.796,07 € - RC 856 200 159

Commission paritaire : n° 0725 C 87038 - ISSN : n° 0762-2910

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION : 3, rue aux Ormes

28008 Chartres CEDEX. Téléphone 02.37.88.88.88

IMPRIMERIE : GCF - Allée des Bourdillats, 89000 Auxerre

1. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE FRANCE PUBLICITÉ, 3, rue aux Ormes - 28008 Chartres :
1) Publicité commerciale. - Tél. 02.37.88.88.85.
2) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
3) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.27.
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis d'obsèques. - Tél. 04.73.17.31.41.
- II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

CentreFrance **ROYAL**

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en Europe à partir de
filles recyclées. L'autoédition des annonces est de 0,015 kg par page.

• ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Avis de dépôt de l'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L.644-4 du Code de commerce

ACTION TRANSPORTS SAS - 878 578 665
RCS CHARTRES - 9, avenue de Bretagne, 28300 MAINVILLIERS.

Au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres où les réclamations seront recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au BODACC du présent dépôt.

L'ATELIER P.R.N.D SAS - 899 065 759
RCS CHARTRES - 33, route Nationale 10, 28360 LA BOURDINIÈRE-SAINT-LOUP.

Au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres où les réclamations seront recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au BODACC du présent dépôt.

Monsieur Serge ELA AKOA - non inscrit au RCS CHARTRES 849 408 331 RM 28 - 12, La Rue, 28250 LA SAUCELLE.

Au Greffe du Tribunal de Commerce de Chartres où les réclamations seront recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au BODACC du présent dépôt.



SCP GOUIN et POTHIER
Notaires Associés
à CHARTRES

Avis de modification

Suivant acte reçu par **M^{re} GOUIN**, Notaire à CHARTRES, le 18 septembre 2021, **Monsieur Frédéric CHERY** et **Madame Maryline GLON**, seuls associés, ont donné la nue-propriété, pour y réunir l'usufruit au décès du survivant des époux, des parts de la **SCI LORAN**, identifiée sous le numéro SIREN 420 737 249, à leurs enfants **Monsieur Yoan CHERY** et **Mademoiselle Lora CHERY**.

Pour insertion, **M^{re} GOUIN**.

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : IMPERIA

Forme : SARL.

Capital social : 1.000 €.

Siège social : 3 ter, impasse des 4 Vents, 28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES.

Objet social : Diagnostics Immobiliers.

Gérance : **Mme Delphine HAUVILLE** demeurant 8B, rue de la Vallée, 28220 DOUY.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Chartres.

COMMUNE DE SAULNIÈRES (Eure-et-Loir)

Avis de mise à l'enquête publique du Projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de SAULNIÈRES du 25 septembre 2025, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAULNIÈRES sera soumis à l'enquête publique durant 38 jours consécutifs du **jeudi 23 octobre 2025 au samedi 29 novembre 2025 inclus**. **Monsieur Gagnol** assumera les fonctions de Commissaire-Enquêteur, par décision n° E25000157/45 en date du 16 septembre 2025 du Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans, **Monsieur Denis Lacasagne**.

Pendant le délai susvisé :

— un dossier sera déposé à la mairie de SAULNIÈRES, place de la Résistance, 28500 SAULNIÈRES aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur - Mairie de SAULNIÈRES - lequel les annexera au registre.

Le dossier sera aussi consultable sur le site internet: <http://www.saulnieres28.fr>

— Une permanence sera assurée par le Commissaire-Enquêteur à la mairie de SAULNIÈRES le **jeudi 23 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 ; le lundi 27 novembre de 17h00 à 19h30 et le samedi 29 novembre 2025 de 10h00 à 12h00** afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le Maire, **Christian ALBERT**.

VIJAFRANC

Société Civile au capital de 304,90 €
Siège Social 16, rue Francis Vovelle
28000 CHARTRES
RCS CHARTRES 325 336 758

Par AGO du 23/08/2025, **M. Per FREDRIKS-SON** demeurant Stora Vrestugan - 61190 ALBERGA en Suède, a été nommé co-gérant à effet du même jour, en remplacement de **M. Stefan FISCHER**, démissionnaire à effet du 22/08/2025.

CABINET JURIDIQUE CHARTRAIN

Société d'Avocats
1, allée des Atlantes
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 91 67 70

MICKASAB

SARL au capital de 3.000 €
Siège social 16, rue de la Pie
28000 CHARTRES
828 306 571 RCS CHARTRES

Avis de modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/09/2025 a décidé de transférer le siège social de CHARTRES (28), 16, rue de la Pie à MORANCEY (28), 40, rue des Artisans, à effet du même jour.

Modification au RCS de Chartres.

Pour avis, la Gérance.

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 1994, **Madame Gisèle, Aline GUICHARD**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-LUCIEN 28210, 6, place des Tilleuls, née à SENANTES 28210, le 14 juin 1930. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à DREUX 28100 (FRANCE), le 12 juin 2025, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du Procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par **Maître Laurence LECOQ**, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à VILLEMEUX-SUR-EURE, 94, Grande Rue, le 30 septembre 2025, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: **Maître Laurence LECOQ**, notaire à VILLEMEUX-SUR-EURE 28210, 94, Grande Rue, référence CRPCEN : 28076, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARTRES de l'expédition du Procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis, le Notaire.



Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Maître Frank GRANGER**, Notaire Associé de la **SAS NOTRICUM** titulaire d'un Office Notarial à CHARTRES, 17-19 place des Halles, CRPCEN 28096, le 1^{er} octobre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre **M. Thierry, Auguste, Marie GROSSET**, retraité et **Mme Roselyne, Jeanne-Marie PIERRE**, retraitée, demeurant ensemble à LÈVES 28300, 3, rue Copernic. M. est né à RENNES 35000, le 21 janvier 1958, Mme est née à SAINT-AUBIN-DU-CORMIER 35140, le 29 octobre 1955. Mariés à la mairie de SAINT-AUBIN-DU-CORMIER 35140, le 20 juillet 1984 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par **Maître Jean-Charles DELORT**, notaire à RENNES, le 10 juillet 1984.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. est de nationalité française.

Mme est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

GROUPE HPS CONSEILS GESTIONS

SAS au capital minimum de 240 €
Siège social 23, Eugène Maussibot
28110 LUCE
RCS CHARTRES 822 417 598

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/08/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 16, rue des Grandes Filles Dieu, 28000 CHARTRES à compter du 14/08/2025.

Modification au RCS de Chartres.

ENTREPRISE DEOTTO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 183.960 €
Siège social 17 bis, rue du Clos Hubert
Z.A. Croix Saint Mathieu
28320 GALLARDON
309 662 377 RCS CHARTRES

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats venus à expiration de la société **SARL C.B.B.A.**, Commissaire aux comptes titulaire, et de **Monsieur Frédéric COHEN**, Commissaire aux comptes suppléant, sans pourvoir à leur remplacement conformément à l'article L.227-9-1 du Code de commerce.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Pour avis, le Président.

Avis de cession

Suivant acte ssp du 01/09/2025 enregistré au SPFE D'EURE-ET-LOIR le 24/09/2025, dossier 2025 00027492, référence 2804P01 2025 A 01055 la **SARL BRUNO HERY** au capital de 7.622,45 €, siège social 3, rue des Tilleuls, 28700 HOUVILLE-LA-BRANCHE, RCS CHARTRES : 411 838 410 a vendu à la **SARL TRANSPORTS FAUCHEUX PERE ET FILS**, au capital de 28.700 €, siège social 33, rue du 16 juin 1940, 28700 HOUVILLE-LA-BRANCHE, RCS CHARTRES 382 013 951, le fonds de commerce de transport routier de marchandises, loueur de véhicules pour le transport routier, travaux divers, de bâtiment, terrassement et plus généralement, toutes opérations s'y rapportant, exploité 3, rue des Tilleuls, 28700 HOUVILLE-LA-BRANCHE, dont elle est propriétaire, au prix de 130.000 € (éléments incorporels : 10.000 € - éléments corporels : 120.000 €).

Entrée en jouissance : 01/09/2025.

Les oppositions seront reçues, pour leur validité, la correspondance et le renvoi des pièces, au cabinet secondaire de la **SARL CGL AVOCAT**, Société d'Avocats au Barreau de PARIS, situé 4, place Châtelet, 28000 CHARTRES, dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi.

ALTER EGO NOTAIRES
Notaires associés
à AUNEAU 28700

Avis constitution de société

Suivant acte reçu par **Maître Édouard-Louis REPAIN**, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée **ALTER EGO NOTAIRES**, dont le siège est à CHARTRES (Eure-et-Loir), 29, boulevard Charles, titulaire d'un Office Notarial à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (Eure-et-Loir), 1, rue Émile Labiche, le 26 septembre 2025 a été constituée une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

LA CABANE AMBULANTE

Siège social : LETHUIN 28700, 39, rue Paul Gaillard.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : mille euros (1.000 €).

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

La société sera immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres.

Les gérants de la société sont **Madame Sarah COMTE** demeurant à LETHUIN 28700, 1, rue du Bois et **Monsieur Jonathan MARQUES** - TUSCI demeurant à LETHUIN 28700, 1, rue du Bois.

Pour avis, le Notaire.



Aménagement commercial

Réunie le 25 septembre 2025, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial d'Eure-et-Loir, a autorisé la **SAS SODI-CHAR** siège social situé 1, rue des Orvilles à BARJOUVILLE 28630, représentée par **M. Olivier DUCATEL** en qualité de président, en vue d'être autorisée à procéder à l'extension d'un point permanent de retrait **E.Leclerc Drive**, 3, rue René Cassin à CHARTRES avec la création de 6 pistes supplémentaires et une surface de retrait évoluant de 337 m² à 521 m², sur les parcelles de terrain cadastrées CO 46 et 72 d'une superficie totale de 14.295 m².

Chartres, le 30 septembre 2025,
pour le Préfet, la Secrétaire Générale,
Agnès BONJEAN.

COMMUNAUTE COMMUNES DES PORTES EURELIENNES D'ILE-DE-FRANCE

Avis d'enquête publique Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU d'Auneau

Par délibération en date du 27 mars 2025, la Communauté de Communes a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Auneau.

Par arrêté du 6 octobre 2025, le Président de la Communauté de Communes des Portes Eureliennes d'Île-de-France a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à ce projet.

A cet effet, Monsieur le Président délégué du Tribunal Administratif d'Orléans, a désigné **Monsieur Frédéric IBLED** en qualité de Commissaire-Enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **mercredi 22 octobre 2025 à 9h00 au mercredi 5 novembre 2025 à 17h30**, soit une durée de 15 jours.

Un dossier sera déposé à la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, consultable pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Commissaire-Enquêteur recevra le public à la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN les :

— **lundi 27 octobre de 13h30 à 17h30 ;**

— **mercredi 5 novembre de 13h30 à 17h30.**

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes (www.portes-eureliennesidf.fr) et celui de la commune d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (www.ville-ab2s.fr). Un poste informatique sera mis à la disposition du public afin de consulter le dossier au service urbanisme de la mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Les observations concernant la mise en compatibilité du PLU d'Auneau pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : plu.auneau@portes-eureliennesidf.fr soit par courrier en mairie à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN, avenue Gambetta, BP 9009 - 28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Cedex.

Les courriels et courriers reçus et enregistrés sont réservés à l'usage unique de l'enquête publique en cours et seront communiqués au Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et à la Communauté de Communes, aux jours et heures d'ouverture et ce pour une durée d'un an.

Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou

au capital de 41.600 €
Siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : **Jean-Claude BIZEAU**

Associés : **M^{me} René BIZEAU**
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 60 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.

C.P.A.P. n° 0126 C 83766
Imprimerie de L'Écho de Brou

Toute reproduction interdite

